

TOURNAI

Visites domiciliaires : l'associatif dit non

Le secteur associatif tournaisien apporte son soutien à la motion qui sera présentée ce soir au conseil communal par Écolo-PS-cdH-Ty +.

Parce que « sauver le monde est un plaisir et doit le rester » selon l'expression du professeur Ponchau, le secteur associatif a choisi d'apporter son soutien au travers d'un texte dont l'humour n'est pas absent. En tout cas dans les premières lignes. La suite est plus grave, à l'image de la situation dénoncée.

« Dans sa maison, un grand cerf accueillit un lapin venu à lui, poursuivi par un chasseur. Cette histoire bien connue pourrait voir sa fin sensiblement redessinée dans les mois prochains. Imaginez ! Le chasseur, fort de son mandat signé par le juge, oblige le grand cerf à lui ouvrir sa porte afin de procéder à une visite domiciliaire. Le lapin est emmené manu militari vers son sombre destin. Clap de fin.

De fait, un projet de loi qui autorise les visites domiciliaires en vue d'arrêter une personne en séjour illégal est actuellement à l'étude au Parlement fédéral.



Dès août 2015, de nombreux Tournaisiens s'étaient mobilisés pour venir en aide aux réfugiés.

Tournai serait directement impacté par un tel changement de législation vu le nombre important de migrants que la ville et ses citoyens accueillent dans un élan de solidarité.

Nous, associations tournaisiennes, nous opposons fermement à ce projet de loi liberticide et antisocial.

Nous rappelons que la Belgique est un état de droit où les lois et les décisions administratives doivent respecter la Constitution, laquelle proclame le respect de la vie privée et l'inviolabilité du domicile. Des exceptions à ces droits fondamentaux existent mais elles sont strictissimes. La visite domiciliaire en fait partie

mais ses effets traumatisants pour les personnes qui la subissent en font une mesure exceptionnelle. Elle ne peut donc être ordonnée que dans les cas les plus graves, lorsqu'il y a infraction pénale : c'est le cas lors d'un vol, d'un meurtre, d'un viol, de trafic de drogue ou encore de fraude fiscale.

En droit belge, le fait de séjourner illégalement en Belgique relève quant à lui non pas du domaine pénal mais du domaine administratif. Comme le fait de ne pas payer son ticket de parking, d'uriner sur la voie publique, d'y jeter des déchets ou encore d'y être en état d'ébriété.

Imaginez maintenant le grand cerf obligé d'ouvrir sa porte au chasseur parce que le lapin a sorti sa poubelle le mauvais jour de la semaine. Ce serait totalement disproportionné.

Autoriser une visite domiciliaire pour arrêter des personnes en séjour illégal, c'est par ailleurs criminaliser ceux qui ont fui la guerre, la répression, la dictature, la famine, le harcèlement, le génocide, le dérèglement climatique. C'est inacceptable.

De plus, l'arrestation récente de deux artistes militants au sein des locaux de l'ASBL Globe Aroma à Bruxelles nous a montré que l'associatif était une cible de choix pour procéder à de telles visites domiciliaires. Les associations socioculturelles tournaisiennes sont nombreuses à travailler avec des personnes étrangères de tout statut. Nous nous opposons à ces visites policières en nos murs, à ces traques aux sans-papiers, à ces délires cynégétiques d'un gouvernement fédéral inhospitalier. Nos associations ne doivent pas être, refusent d'être des « souricières ».

En matière de séjour illégal, la Commune et son Bourgmestre ont un pouvoir de décision certain. Le débat sur les visites domiciliaires a donc sa place au sein du Conseil communal.

C'est pourquoi nous soutenons avec force la motion qui sera déposée devant le Conseil communal de la ville de Tournai ce lundi 26 février 2018

par Écolo, le PS, le cdH et Tournai Plus, celle-là même qui invite le Parlement fédéral à rejeter le projet de loi sur les visites domiciliaires et invitait le gouvernement fédéral à mettre en œuvre une politique migratoire hospitalière. »

Les cosignataires du texte :

Altéo Tournai, Canal J, Centre d'information et d'éducation populaire de wallonie picarde, Collectif Droit Au Logement Tournai, CSC Hainaut occidental, Énéo Tournai, Équipes populaires du Hainaut occidental, Femmes prévoyantes socialistes de Wallonie picarde, Jeunesse & Santé Tournai, Lire et Écrire Wapi, Maison d'accueil l'Étape, Maison des familles – Une assiette pour tous, Maison Internationale de Tournai, Maison de Jeunes Masure 14, Maison de Jeunes Port'Ouverte, Maison médicale Le Gué, Maison médicale La Venelle, maison médicale du Vieux Chemin d'Ère, Mouvement Ouvrier Chrétien de Wallonie picarde, Mutualité Chrétienne Hainaut Picardie, Plateforme pour l'Interculturalité à Tournai, Présence et Action Culturelle Wallonie picarde, Solidarités Mons-Wallonie picarde, Théâtre Croquemitaine, Tournai Refuge, Vie féminine Région picarde. ■

ANTOING

L'USC décline la proposition de Natacha Duroisin

Réunis samedi matin en assemblée générale, les militants de l'Union socialiste communale d'Antoing se sont prononcés sur la demande introduite par Natacha Duroisin, ancienne conseillère au CPAS du groupe UCA, de figurer sur la liste du PS pour les prochaines élections communales.

Après un débat riche, les militants se sont exprimés par un vote à bulletin secret. Par 39 non pour 7 oui, les participants à cette réunion ont refusé la venue de Natacha Duroisin en tant que candidate d'ouverture, c'est-à-dire non-affiliée sur la liste du PS d'Antoing.

Par ailleurs, les militants ont également approuvé à 92 % la demande de dérogation de la première échevine, Viviane Delépine (363 voix en 2012). Agée de plus de 60 ans, celle-ci pourra donc figurer sur la liste socialiste lors des prochaines élections communales. ■ **Fr. Gh.**

MOUSCRON

Fabian Le Castel mis à l'honneur par sa Ville



Fabian Le Castel

Médiant de scène, déjà ses 10 ans de scène!

• Thomas TURILLON

Ce lundi, à 19 heures, la séance du conseil communal du mois de février sera précédée d'une mise à l'honneur, celle de l'imitateur mouscronnois Fabian Le Castel. Un artiste qui succède à une autre, Fantine Harduin qui a reçu les honneurs communaux mérités et dont le papa échevin avait quasiment botté les

fesses de Fabian pour qu'il monte sur scène afin de proposer sa première imitation au Centre Marius Staquet. De quoi donc boucler la boucle tout en célébrant déjà la décennie de scène de notre Hurlu berlu. Pour l'occasion, Fabian peaufine un nouveau spectacle qu'il dévoilera du 31 mai au 24 juin à la Comédie Centrale de Liège puis qu'il jouera du 13 septembre au 7 octobre à la Comédie Centrale de Charleroi, le 8 septembre à Gros-Fays, le 13 octobre à Neufchâteau, le 16 Novembre à Verviers avant une tournée qui passera bien sûr par Mouscron et un crochet en Polynésie, en 2019, où il a son public également.

On ne manquera pas de rappeler que le conseil communal de Mouscron est un rendez-vous public. Il suffit de vous présenter un peu avant 19 heures et de vous rendre en salle du conseil située dans le sous-sol. ■

LEUZE

Carnaval : « Joyeux petit bazar » au grand succès



Le bébé Bon-air et le nouveau géant Victor, accompagnés de leur fanfare Les enflammés

La magie du cirque a envahi les rues du centre-ville leuzois ce samedi après-midi.

La dixième édition du carnaval des enfants de Leuze-Hainaut s'est déroulée ce samedi après-midi. À 14 heures, les clowns, les échassiers, les bonimenteurs, les disuses de bonne aventure se sont réunis sur la Grand-Place pour ensuite

démarrer le cortège en direction du quartier Bon-Air. À mi-chemin, sur la place Albert, trapézistes et jongleurs de l'école de cirque Môme Circus ont assuré le spectacle. Pour clôturer le carnaval, l'ensemble des bonimenteurs et les enfants qui ont participé au stage de carnaval du centre culturel de Leuze ont animé la foule en musique. Nous y reviendrons. ■